



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
DU DOUBS

HOTEL DE POLICE
BESANCON

DDSP/N° 2206

YC

Besançon, le 13 avril 2012

La Commissaire Divisionnaire
Directrice Départementale
de la Sécurité Publique du Doubs

à

Monsieur J. C. GOUDOT
Président
Association « Vivre aux Chaprais »
28 D rue de la Rotonde
25000 BESANCON

Monsieur le Président

Par courrier du 4 avril 2012, vous avez attiré mon attention sur les rassemblements et les nuisances nocturnes troublant la tranquillité des riverains rue Ledoux à BESANCON.

J'ai immédiatement donné des instructions pour que les patrouilles soient multipliées dans le secteur aux fins de faire cesser tout trouble à l'ordre public.

Si ces désagréments devaient se reproduire, je vous invite à appeler mes services en composant le « 17 ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Commissaire Divisionnaire
Directrice Départementale
de la Sécurité Publique du Doubs

Noëlle DERAIME

